

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate – 10 mars 2010

RECOURS COLLECTIF DÉPOSÉ AU CANADA CONCERNANT LE YASMIN® ET LE YAZ®

LONDON, ONTARIO – Le cabinet d’avocats Siskinds^{LLP} a déposé un recours collectif contre Bayer inc. (ci-après appelée « Bayer ») en rapport avec les contraceptifs oraux Yasmin® et Yaz®.

Le Yasmin® et le Yaz® ont été approuvés par Santé Canada en 2004 et 2008 respectivement pour la prévention de la grossesse. L’utilisation du Yasmin® et du Yaz® a été associée à une augmentation du risque de souffrir d’accident vasculaire cérébral, de thrombose profonde de veine, d’embolie pulmonaire, de crise cardiaque, de pierres aux reins ainsi que d’une maladie de la vésicule biliaire ou de l’ablation de celle-ci.

La demande soutient que Bayer a failli à ses obligations d’informer adéquatement les patients et les médecins que l’utilisation du Yasmin® et du Yaz® était associée à un risque accru de développer des effets défavorables ou des blessures sérieuses comparativement à d’autres contraceptifs oraux plus sécuritaires. La commercialisation du Yaz® ciblait spécifiquement les jeunes femmes réclamant une plus belle peau ainsi qu’une réduction des syndromes menstruels. Matthew Baer, un avocat de chez Siskinds^{LLP}, déclare que : «Nous croyons que, par le biais de cette poursuite, Bayer devra expliquer aux consommateurs canadiens ce qu’elle savait sur les risques associés au Yasmin® et au Yaz® et à quel moment elle a pris connaissance de ces risques. Dans le présent dossier, comme dans tous les cas similaires dans lesquels notre cabinet est impliqué, nous nous préoccupons de savoir si les Canadiens ont été adéquatement prévenus des risques associés à l’utilisation du produit dont il est question».

Il est trop tôt pour quantifier les dommages qui pourraient être réclamés par les membres du groupe, mais il est anticipé que les réclamations pourraient être substantielles. Les personnes qui ont subi des inconvénients des suites de l’utilisation du Yasmin® et/ou du Yaz® sont invitées à visiter le site www.classaction.ca ou à composer le 1-800-461-6166 (poste 2341). Les résidents du Québec, pour leur part, peuvent entrer en contact avec Me Claude Desmeules au (418) 694-2009.

Pour de plus amples informations, vous êtes invités à communiquer avec Matthew Baer au (519) 660-7782.